

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de PHARMABIO DÉVELOPPEMENT (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Sainte-Thérèse, le 15 juin 2021

¹ Par Steve Lambert, CPA auditeur, CA

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

Page 6

	2021	2020
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	607 084 \$	436 618 \$
Activités autonomes (annexe B)	68 972	81 141
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>8 120</u>	<u>8 509</u>
	<u>684 176</u>	<u>526 268</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	217 009	189 666
Assurances	3 325	3 657
Fournitures de bureau et papeterie	5 464	7 724
Honoraires professionnels	17 749	23 112
Loyer	31 672	35 181
Bulletin électronique	1 499	1 773
Frais de déplacement et accueil	836	5 546
Frais bancaires	1 626	1 844
Télécommunications	8 279	8 256
Impression et composition	627	1 748
Promotion des carrières	2 383	10 999
Publicité	1 118	2 434
Congrès et réunions	113	9 516
Formation	1 972	3 589
Cotisations et abonnements	<u>12 328</u>	<u>10 765</u>
	<u>306 000</u>	<u>315 810</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	378 176	210 458
CHARGES - ACTIVITÉS		
SUBVENTIONNÉES (annexe C)	301 084	120 808
CHARGES - ACTIVITÉS AUTONOMES (annexe D)	<u>76 883</u>	<u>92 288</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>209</u> \$	<u>(2 638)</u> \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

Page 7

	Investis en immo- bilisations	Grevé affectations externes	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	21 406 \$	65 448 \$	86 854 \$	89 492 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(4 390)	4 599	209	(2 638)
INVESTISSEMENT	<u>2 259</u>	<u>(2 259)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>19 275</u> \$	<u>67 788</u> \$	<u>87 063</u> \$	<u>86 854</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT

BILAN

31 MARS 2021

Page 8

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	297 498 \$	21 911 \$
Débiteurs (note 3)	56 592	31 829
Frais payés d'avance	35 843	11 019
Subventions à recevoir (note 4)	<u>205 806</u>	<u>52 141</u>
	595 739	116 900
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>32 714</u>	<u>42 965</u>
	<u><u>628 453</u></u> \$	<u><u>159 865</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	142 393 \$	40 051 \$
Activités autonomes reportées	21 726	2 817
Apports reportés (note 8)	355 248	-
Apports reportés afférents au fonctionnement (note 9)	<u>8 584</u>	<u>8 584</u>
	527 951	51 452
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	<u>13 439</u>	<u>21 559</u>
	<u>541 390</u>	<u>73 011</u>
Actif net		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 275	21 406
GREVÉ D'AFFECTIONS EXTERNES (note 2)	<u>67 788</u>	<u>65 448</u>
	<u>87 063</u>	<u>86 854</u>
	<u><u>628 453</u></u> \$	<u><u>159 865</u></u> \$

Engagement contractuel (note 11)

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

Page 9

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	209 \$	(2 638) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 510	12 399
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(8 120)</u>	<u>(8 509)</u>
	<u>4 599</u>	<u>1 252</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(24 763)	(2 232)
Frais payés d'avance	(24 824)	(1 854)
Apportss à recevoir	(153 665)	21 861
Créditeurs	102 342	14 898
Activités autonomes reportées	18 909	2 817
Apports reportés afférents au fonctionnement	-	(9 810)
Subventions reportées	<u>355 248</u>	<u>(55 553)</u>
	<u>273 247</u>	<u>(29 873)</u>
	277 846	(28 621)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(2 259)</u>	<u>(9 893)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	275 587	(38 514)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>21 911</u>	<u>60 425</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>297 498</u></u> \$	<u><u>21 911</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 31 mai 1999 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il a pour activité principale le développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi dans le secteur pharmaceutique et biotechnologique. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt et à ce titre, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels pourraient cependant être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directes des actifs nets.

Les activités autonomes sont constatés lorsque les activités ont eu lieu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que les encaissements sont raisonnablement certains.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé selon les méthodes, les taux et la durée suivants :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

DONS REÇUS SOUS FORME DE SERVICE

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus gratuitement par les partenaires. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**VENTILATION DES CHARGES**

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et de la formation de la main-d'oeuvre dans le secteur de l'environnement pharmaceutique par l'intermédiaire de séminaires et de conférences (ci-après appelé les 'activités'). Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les salaires et charges sociales et les honoraires professionnels. Ces charges sont ventilées au prorata des heures consacrées à chacune des activités.

ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS EXTERNES

Constitué au moyen de produits et charges liés à des activités réalisées à partir de la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO), ou d'un autre ministère ou organisme public, cet actif net doit être utilisé exclusivement aux fins des mandats de l'organisme.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Créances	25 345 \$	8 240 \$
Taxes de ventes à recevoir	<u>31 247</u>	<u>23 589</u>
	<u><u>56 592</u></u> \$	<u><u>31 829</u></u> \$

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2021	2020
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
DDCIS - Entente-cadre	14 258 \$	30 266 \$
Coordonnateur de la formation 2020-2021	29 279	-
Étude de caractérisation relative aux entreprises de fabrication de fournitures et de matériel médicaux au Québec	-	2 500
Enquête de rémunération globale du secteur de la production de produits pharmaceutiques et biotechnologiques	-	12 500
Coordonnateur à la formation 2019-2020	-	6 875
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
PACME - BPF 7h	3 829	-
PACME - BPF 14h	4 548	-
PACME - Inhalothérapie en santé animale	44 233	-
VitaScience	<u>109 659</u>	<u>-</u>
	<u><u>205 806</u></u> \$	<u><u>52 141</u></u> \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	49 037 \$	37 774 \$	11 263 \$	13 414 \$
Matériel informatique	49 241	40 841	8 400	9 975
Améliorations locatives	<u>32 627</u>	<u>19 576</u>	<u>13 051</u>	<u>19 576</u>
	<u><u>130 905</u></u> \$	<u><u>98 191</u></u> \$	<u><u>32 714</u></u> \$	<u><u>42 965</u></u> \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit inutilisée à la fin de l'exercice et autorisée pour un montant de 8 000 \$, portant intérêt au taux de 7,95 % et renouvelable annuellement.

7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	114 829 \$	12 953 \$
Salaires et vacances	<u>27 564</u>	<u>27 098</u>
	<u>142 393</u> \$	<u>40 051</u> \$

Les sommes à remettre à l'état totalisent 0 \$ au 31 mars 2021 (2020 - 1 489 \$)

8. APPORTS REPORTÉES

	2021	2020
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique	<u>355 248</u> \$	<u>-</u> \$

Les opérations suivantes ont affecté les subventions reportées :

	2021	2020
Encaissements de l'exercice	371 872 \$	- \$
Affectés aux revenus d'activités autonomes	<u>(16 624)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>355 248</u> \$	<u>-</u> \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

L'entente-cadre signée avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables à la CPMT sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins de l'organisme, la CPMT peut autoriser ce dernier à utiliser les excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté la réserve budgétaire:

	2021	2020
Solde au début	8 584 \$	18 394 \$
Subvention CPMT - DDCIS - Entente-cadre	306 000	306 000
Charges de fonctionnement	<u>(306 000)</u>	<u>(315 810)</u>
Solde à la fin	<u>8 584 \$</u>	<u>8 584 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. Les amortissements sont comptabilisés au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles:

	2021	2020
Solde au début	21 559 \$	30 068 \$
Amortissement de l'exercice	<u>(8 120)</u>	<u>(8 509)</u>
Solde à la fin	<u>13 439 \$</u>	<u>21 559 \$</u>

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé à louer des locaux en vertu d'un bail échéant en juin 2023. Le solde des engagements s'établit à 75 060 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL (suite)

2022	33 360 \$
2023	33 360
2024	<u>8 340</u>
	<u><u>75 060</u></u> \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS**RISQUES FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus et ses salaires et vacances.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux créances.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit significatif puisque la quasi-totalité de ses produits proviennent d'organismes publics reconnus.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son emprunt bancaire.

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 17

	2021	2020
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
DDCIS - Entente-cadre	306 000 \$	315 810 \$
Coordonnateur à la formation 2020-2021	64 287	-
Études des besoins de formation secteurs pharmaceutique et biotechnologique	33 321	-
Étude de caractérisation relative aux entreprises de fabrication de fournitures et de matériel médicaux au Québec	-	25 000
Enquête de rémunération globale du secteur de la production de produits pharmaceutiques et biotechnologiques	-	25 000
Coordonnateur à la formation 2019-2020	-	68 750
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
Perfectionnement biopharmaceutique	-	2 058
PACME - BPF 7h	10 689	-
PACME - BPF 14h	16 626	-
PACME - Inhalothérapie en santé animale	80 570	-
VitaScience	<u>95 591</u>	<u>-</u>
	<u>607 084 \$</u>	<u>436 618 \$</u>

ANNEXE B

ACTIVITÉS AUTONOMES

Formation	20 553 \$	17 954 \$
Enquête de rémunération	6 500	12 000
Commandites	-	7 500
Salon emploi - Montréal	-	38 450
Grands déjeuners RH	835	5 237
PACME - Frais d'administration 10%	10 391	-
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique - Frais d'administration 10%	16 625	-
VitaScience - Frais d'administration 10 %	<u>14 068</u>	<u>-</u>
	<u>68 972 \$</u>	<u>81 141 \$</u>

PHARMABIO DÉVELOPPEMENT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 18

	2021	2020
ANNEXE C		
CHARGES - ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES		
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)		
Coordonnateur à la formation 2020-2021	64 287 \$	- \$
Études des besoins de formation secteurs pharmaceutique et biotechnologique	33 321	-
Étude de caractérisation relative aux entreprises de fabrication de fournitures et de matériel médicaux au Québec	-	25 000
Enquête de rémunération globale du secteur de la production de produits pharmaceutiques et biotechnologiques	-	25 000
Coordonnateur à la formation 2019-2020	-	68 750
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO)		
Perfectionnement en biopharmaceutique	-	2 058
PACME - BPF 7h	10 689	-
PACME - BPF 14h	16 626	-
PACME - Inhalothérapie en santé animale	80 570	-
VitaScience	95 591	-
	<u>301 084 \$</u>	<u>120 808 \$</u>

ANNEXE D

CHARGES - ACTIVITÉS AUTONOMES

Formation	16 778 \$	23 826 \$
Promotion des carrières	6 511	4 349
Perfectionnement biopharmaceutique	-	11 832
Salon emploi - Montréal	-	39 882
PACME - Frais d'administration 10%	10 391	-
AEP en soins animaliers pour la recherche préclinique - Frais d'administration 10%	16 625	-
VitaScience - Frais d'administration 10 %	14 068	-
Amortissement des immobilisations corporelles	12 510	12 399
	<u>76 883 \$</u>	<u>92 288 \$</u>